



ADAMA

MCPA ESTER 600

Offre une suppression fiable en postlevée des mauvaises herbes à feuilles larges et une excellente flexibilité de mélanges en réservoir pour le blé, l'orge, le seigle, l'avoine et les parcelles de pâturage.



GROUPE 4

Matière active :

MCPA (ester 2-éthylhexyle)
600 g/L = CE

Doses d'application :

Doses d'application : 285 à 425 ml/ac

Emballage et superficie traitée :

Caisse : 2 bidons de 10 L

Baril : 116.4 L

En vrac : 500 L

Acres traités : 24 à 35 ac/bidon;
270 à 404 ac/baril;
1250 à 1750 ac/En vrac

Volume d'eau :

Voie terrestre : 37 à 75 L/ac
(10 à 20 gal US/ac)

Voie aérienne : 11 L/ac
(3 gal US/ac)*

*Se référer à l'étiquette pour l'application par voie aérienne propre à chaque culture

Résistance à l'entraînement par la pluie :

Éviter d'appliquer lorsque la pluie est prévue.

CULTURES HOMOLOGUÉES :

- Blé (printemps, hiver)
- Orge
- Seigle d'automne
- Avoine (non contreensemencés de légumineuses)
- Seigle

Voir l'étiquette enregistrée pour le calendrier et les taux pour chaque culture.

Culture	Moment d'application*	Dose
Avoine (non contre-ensemencés de légumineuses)	De la première feuille déployée jusqu'au début du stade de la feuille étendard.	jusqu'à 365 ml/ac
Blé de printemps, orge, seigle	De la 3 ^e feuille déployée jusqu'au début du stade de la feuille étendard. Du stade laiteux à maturité	jusqu'à 425 ml/ac
Blé d'hiver, seigle d'automne	Au printemps, depuis le tallage jusqu'au gonflement. Ne pas appliquer pendant et après le stade de la feuille étendard. Ne pas appliquer sur les jeunes plants de céréales d'hiver pendant l'automne. APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE SEULEMENT.	

*Ne pas traiter plus d'une fois par année.

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

Un herbicide systémique de postlevée de type phénoxy qui agit comme régulateur de croissance végétale pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges, en stimulant la synthèse des acides nucléiques et des protéines, ce qui affecte la division et la respiration cellulaires et donne des feuilles, des tiges et des racines malformées.

STADE DE CULTURE :

- La majorité des cultures sont tolérantes à tous les stades; il faut donc cibler les applications au stade optimal des mauvaises herbes.
- Toujours respecter le délai d'attente avant la récolte pour chaque culture.

MCPA ESTER 600

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :

Mauvaises herbes sensibles :

- Ansérine de Russie¹
- Bardane⁴
- Bourse-à-pasteur¹
- Chénopade blanc
- Herbe à poux
- Laitue scariole
- Lampourde glouteron
- Moutarde (excluant de tansie et de chien)
- Plantain
- Radis sauvage
- Sagesse-des-chirurgiens¹
- Tabouret des champs
- Tournesol annuel
- Vesce

Mauvaises herbes difficiles à supprimer³ :

- Amarante à racine rouge
- Armoise bisannuelle
- Centaurée de Russie¹
- Chardon des champs¹
- Chénopode glauque
- Euphorbe érule¹
- Galinsoga cilié
- Kochia à balais
- Laiteron
- Laiteron des champs¹
- Lépidie densiflore
- Liseron des champs¹
- Liseron des haies
- Ortie royale⁴
- Méliot⁵
- Moutarde de chien
- Moutarde de tansie
- Patience crépue
- Pissenlit
- Pourpier potager
- Prêle des champs¹
- Renouée persicaire¹
- Renouée¹
- Salsifis majeur
- Sarrasin de Tartarie
- Spargoute des champs¹

¹ Utiliser la dose d'application la plus élevée

² Petites plantules (2 à 4 feuilles), poussent rapidement, bonnes conditions de croissance : 235 ml/acre
Mauvaises herbes plus grosses, temps sec ou froid, infestations importantes : 365 ml/acre La sensibilité diminue avec l'âge.

³ Petites plantules (2 à 4 feuilles), poussent rapidement, bonnes conditions de croissance : 425 ml/acre
Mauvaises herbes plus grosses, temps sec ou froid, infestations importantes : 610 ml/acre La sensibilité diminue avec l'âge.

⁴ Avant le stade des 4 feuilles

⁵ Plantules

MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS :

Herbicides :

- BADGE^{MD}
- Barricade^{MD} SG
- BISON^{MD} 400 L
- BROMOTRIL^{MD} 240 EC

Fongicides :

- BUMPER^{MD} 432 EC

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, notamment le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits de mélange en cuve diffèrent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ce ne soit spécifiquement indiqué sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent réduire l'efficacité du pesticide ou augmenter les dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. au 1 855-264-6262 pour obtenir des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

DIRECTIVES DE MÉLANGE :

1. Démarrer l'agitation de la cuve du pulvérisateur.
2. Ajouter la quantité requise d'ADAMA MCPA Ester 600.
3. Ajouter la quantité requise d'agent de surface non ionique (NIS) et continue l'agitation.
4. Continuer l'agitation tout en remplissant d'eau le reste du réservoir de pulvérisation.

REMARQUE : En cas de mélange en cuve, consulter l'étiquette de l'adjuvant pour connaître l'ordre de mélange précis ou suivre WAMLEGS ou WALES pour connaître le protocole de mélange approprié.

ROTATION DES CULTURES :

Aucune restriction.

INTERVALLE DE RÉINSERTION :

12 heures

INTERVALLES AVANT LA RÉCOLTE :

7 jours

ENTREPOSAGE :

Peut être conservé à n'importe quelle température.

RESTRICTIONS DE PÂTURAGE :

7 jours

CLICKEZ ICI À
ACCÈDER TOUS LES
DÉTAILS DE PRODUIT



CONSEILS PRATIQUES :

Si le produit est soumis à des températures inférieures à -20°C, il devrait être réchauffé jusqu'à une température d'au moins 5°C et bien mélangé avant utilisation.

Il est important de toujours lire et suivre le mode d'emploi inscrit sur l'étiquette du produit homologué. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.



Il est important de toujours lire et suivre le mode d'emploi inscrit sur l'étiquette. Numéro sans frais: 1.855.264.6262 | ADAMA.COM

BADGE^{MD}, BROMOTRIL^{MD}, BISON^{MD}, et BUMPER^{MD} sont des marques déposées d'ADAMA Group Company. Tous les autres produits sont des marques de commerce de leurs sociétés respectives.

© 2026 ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltée.